



RAPPORT DE GESTION ANNUEL

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2015

MINES ABCOURT INC.

MINES ABCOURT INC.

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

Ce rapport de gestion offre une analyse de nos résultats de prospection et d'évaluation ainsi que de notre situation financière qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes des résultats de prospection et d'évaluation, et de la situation financière de Mines Abcourt inc. (la « Société ») pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 comparativement à l'exercice précédent. Ce rapport de gestion sert de complément à nos états financiers audités et doit être lu en parallèle avec nos états financiers et les notes afférentes. Les états financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2015 ont été préparés conformément aux normes comptables internationales applicables. Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire. Nos états financiers et ce rapport de gestion, sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de nos résultats de prospection et d'évaluation et de notre situation financière.

Nous vous invitons aussi à consulter SEDAR à www.sedar.com où vous trouverez tous les documents déposés selon les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières ainsi que notre site web : www.abcourt.com où vous trouverez une description de nos propriétés minières.

INCORPORATION ET NATURE DES ACTIVITÉS

Mines Abcourt inc. (la « Société » ou « Abcourt »), a été constituée en corporation par lettres patentes de fusion datée du 11 janvier 1971 en vertu de la *Loi sur les compagnies* du Québec et a continué son existence en vertu de la Partie 1A par certificat de continuation daté du 6 mars 1981. Le 14 février 2011, la Société a été continuée automatiquement en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) par suite de l'entrée en vigueur de cette loi. Les activités de la Société portent essentiellement sur la prospection et l'évaluation de propriétés minières en vue d'une exploitation commerciale éventuelle. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. Le portefeuille actuel de propriétés minières de la Société consiste uniquement en des propriétés situées dans la région de l'Abitibi, province de Québec, au Canada.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus au présent rapport de gestion constituent des énoncés de nature prospective portant notamment sur l'évolution anticipée des activités futures de la Société ainsi que sur d'autres événements ou conditions susceptibles de se produire ou de survenir ultérieurement. Les énoncés prospectifs sont des énoncés portant sur des événements futurs qui comportent des incertitudes intrinsèques. Les résultats réels de la Société ainsi que d'autres événements ou conditions futurs pourraient donc différer considérablement de ceux présentés dans les énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, notamment, mais sans limitation, ceux dont il est fait mention à la section « RISQUES ET INCERTITUDES ». La direction de la Société est d'avis que les attentes dont il est fait état dans ces énoncés sont raisonnables, mais ne peut donner aucune garantie qu'elles se révéleront

fondées. Il est recommandé de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs étant donné que les plans, les intentions ou les attentes sur lesquels ils se fondent pourraient ne pas se concrétiser.

PERFORMANCE GLOBALE POUR L'EXERCICE 2015

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2015, la Société a émis 38 322 800 actions et 11 161 500 bons de souscription pour une valeur totale de 2 365 765 \$, dont 15 999 800 actions accréditatives pour une valeur de 1 007 495 \$. Les dépenses d'exploration et d'évaluation ont été principalement encourues sur la propriété Elder. De plus petits montants ont été dépensés sur les propriétés Abcourt-Barvue, Vendôme et Aldermac.

PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES (auditées)

Exercices terminés le 30 juin

	2015	2014	2013
Compte de résultats global (\$)			
Autres revenus	20 361	-	7 374
Intérêts	6 035	17 391	55 100
Perte nette	1 013 091	331 967	354 316
Perte nette par action sur une base diluée	(0,005)	(0,002)	(0,000)
État de la situation financière (\$)			
Espèces et quasi-espèces	897 372	934 486	1 370 990
Actif total	23 577 441	22 648 536	21 086 078
Total de la dette à long terme	252 646	229 678	208 798
Exploration minière (\$)			
Actifs de prospection et d'évaluation	17 035 740	15 951 740	14 361 612

INFORMATIONS TRIMESTRIELLES (non auditées)

	2015 Juin	2014 Juin	2015 Mars	2014 Mars	2014 Déc.	2013 Déc.	2014 Sept.	2013 Sept.
Résultats (\$)								
Autres revenus	11 361	-	-	-	-	-	9 000	-
Intérêts	3 230	9 748	933	(6 930)	964	1 548	908	13 025
Profit net (perte nette)	(684 043)	34 101	(104 459)	(140 638)	(147 043)	(149 094)	(77 546)	(76 336)
Profit net (perte nette) par action sur une base diluée	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
Bilan (\$)								
Espèce et quasi-espèces	897 372	934 486	472 702	418 785	1 047 389	1 225 619	415 445	1 138 364
Actif total	23 577 441	22 648 536	24 571 459	22 580 814	23 934 531	22 288 413	23 214 629	22 249 533
Total dette à long terme	252 646	229 678	0,00	224 270	240 888	218 989	235 216	213 833
Exploration minière (\$)								
Frais d'exploration et d'évaluation net des crédits de droits miniers, d'impôts et la valeur de la production des lingots d'or et d'argent	(648 362)	752 054	460 659	910 473	701 284	(1 218 597)	570 419	1 116 919

ÉTATS DE LA PERTE NETTE ET PERTE GLOBALE

Revenus

Nos revenus proviennent essentiellement d'intérêts reçus sur des certificats de dépôt. Par rapport à l'année précédente, nos revenus ont diminué de 17 391 \$ à 6 035 \$ parce que les montants en certificats de dépôt ont été moins élevés. Pour l'exercice de 2015, les autres revenus ont été de 20 361 \$.

Dépenses d'administration

Les dépenses d'administration ont augmenté substantiellement de 359 498 \$ en 2014 à 1 223 878 \$ en 2015. L'augmentation principale provient de la dépréciation de la propriété et des frais de prospection et d'évaluation de la propriété Jonpol. Comme il n'y a pas eu de travaux faits sur cette propriété en 2015 et qu'il n'y en a pas de prévu pour 2016, les règles des IFRS exigent qu'une dépréciation soit faite. Certaines autres dépenses telles les honoraires professionnels, les salaires administratifs et les dépenses de bureau ont augmenté en fonction de l'accroissement des activités sur le site Elder.

L'augmentation en intérêt, pénalités et frais bancaires consiste en intérêts versés sur des cotisations relatives à des frais de formation et des factures reçues concernant le respect de certaines normes environnementales.

Perte avant impôts

La perte d'exploitation avant impôts a augmenté de 342 107 \$ en 2014 à 1 197 482 \$ en 2015. Les revenus ont été négligeables tandis que les dépenses administratives ont considérablement augmenté, passant de 359 498 \$ en 2014 à 1 223 878 \$ en 2015. Voir explications ci-dessus.

Perte nette et perte globale

La perte nette et la perte globale ont augmenté de 331 967 \$ en 2014 à 1 013 091 \$ en 2015. En 2015, les impôts sur les résultats et les impôts différés ont été de 184 391 \$. La perte nette par action de base et diluée est passée de 0,002 \$ en 2014 à 0,005 \$ en 2015.

RÉSULTATS POUR LE 4^e TRIMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2015

Revenus

Tel que noté ci-dessus, nos revenus consistent principalement en intérêts reçus sur des certificats de dépôt. Pour le 4^e trimestre, le montant reçu a été de 3 230 \$.

Dépenses d'administration

Durant le 4^e trimestre, les dépenses d'administration ont totalisé 823 702 \$ principalement dû à la dépréciation de la propriété Jonpol et des frais de prospection et d'évaluation accumulés sur cette propriété.

Si on exclut la dépréciation, la dépense en frais de prospection et d'évaluation n'a été que de 98 518 \$. Ce montant est très inférieur à la moyenne annuelle pour un trimestre.

Perte nette

Après les impôts sur les bénéfices et impôts miniers futurs, une perte nette de 1 097 339 \$ a été réalisée au 4^e trimestre.

Frais de prospection et d'évaluation

Les frais de prospection et d'évaluation pour le 4^e trimestre indiquent un montant négatif de 648 362 \$ en raison d'un crédit pour la production de lingots d'or et d'argent.

FLUX DE TRÉSORERIE

Activités opérationnelles

Au cours de l'exercice du 30 juin 2015, les activités d'exploitation, avant la variation nette des éléments hors caisse, ont utilisé une trésorerie de 434 609 \$, tandis que l'année précédente, cette variation avait utilisé 296 952 \$. Quant à la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement, celle-ci a généré 352 815 \$ en 2014, mais a utilisé 105 870 \$ en 2015.

Financement

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2015, les activités de financement ont rapporté 1 997 131 \$, net des frais d'émission tandis qu'en 2014, elles avaient rapporté 1 416 954 \$, net des frais de financement.

Investissement

Les activités d'investissement pour les exercices 2014 et 2015 se résument comme suit :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
Crédit d'impôt relatif aux ressources et droits miniers encaissés	456 850	1 434 200
Encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation	(146 000)	-
Dépôt pour la restauration du site minier Elder	(240 336)	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(160 624)	(442 386)
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	(14 889 285)	(11 131 965)
Ventes d'or et d'argent	13 485 248	8 227 807
	<u>(1 494 147)</u>	<u>(1 912 344)</u>

Veillez noter que les crédits d'impôts et droits miniers sont des montants encaissés. Aussi, en 2015, un premier dépôt pour la restauration du site Elder a été fait. Les acquisitions corporelles n'ont été que de 160 624 \$ en 2015 comparées à 442 386 \$ en 2014. Avec les travaux faits à Elder, l'acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation a augmenté de 11 131 965 \$ en 2014 à 14 889 285 \$ en 2015. La vente d'or et d'argent a plus que compensé cette augmentation de coûts.

Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice

La trésorerie et équivalents de trésorerie ont légèrement diminué de 934 486 \$ en 2014, comparativement à 897 372 \$ en 2015. La trésorerie disponible au 30 juin 2015, soit 897 372 \$ et la vente d'or devraient couvrir nos frais de fonctionnement au cours du prochain exercice.

ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

Propriétés minières

Au cours de l'exercice 2015, une dépréciation de 56 661 \$ a été comptabilisée au compte de la propriété minière Jonpol.

Frais de prospection et d'évaluation :

Le détail des frais de prospection et d'évaluation est donné à la note 7 des états financiers. Voir tableau ci-dessous :

	Solde au 30 juin 2014	Augmentation 2015	Ajustement de crédits d'impôts	Dépréciation	Lingots d'or et d'argent	Solde au 30 juin 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Abcourt-Barvue, Qc	3 710 381	163 921	-	-	-	3 874 302
Vendôme, Qc	201 786	2 055	-	-	-	203 841
Elder, Qc (1)	8 619 574	14 826 393	40 969	-	(13 299 693)	10 187 243
Aldermac, Qc	616 787	59 928	-	-	-	676 715
Jonpol, Qc	667 609	914	-	(668 523)	-	-
	<u>13 816 137</u>	<u>15 053 211</u>	<u>40 969</u>	<u>(668 523)</u>	<u>(13 299 693)</u>	<u>14 942 101</u>

(1) Des redevances de 1 % et 2 % sont payables sur le projet Elder et sont comptabilisées dans les frais de prospection et d'évaluation. La redevance de 2 % est payée à une société liée (voir note 16 des états financiers annuels).

En 2015, les dépenses d'exploration et d'évaluation, avant crédits d'impôts et de droit miniers, ont totalisé 15 053 211 \$, comparées à 11 262 277 \$ en 2014. Pour chacune de ces années, ces dépenses ont été diminuées par des crédits de droits miniers, des crédits d'impôt et la vente d'or et d'argent. Les crédits d'impôts sont donnés par le gouvernement provincial du Québec pour des dépenses d'exploration encourues au Québec, lorsque ces dépenses ne sont pas financées par des actions accréditives.

Détails sur les deux plus importants items des frais de prospection et d'évaluation pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 :

En 2015, nous avons dépensé 14 241 472 \$ en frais de prospection et d'évaluation à Elder, principalement pour la réhabilitation d'anciennes galeries, l'avancement de nouvelles galeries, l'extraction de minéralisation en or de chantiers, ainsi que le transport et l'usinage à forfait de cette minéralisation. Le détail est donné à la note 7 des états financiers.

La deuxième dépense la plus importante a été le paiement de redevances pour un total de 374 566 \$. Des informations à ce sujet sont données aux notes 3 et 16 des états financiers.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

L'actif total au 30 juin 2015 s'établit à 23 577 441 \$ comparé à 22 648 536 \$ au 30 juin 2014. Les financements réalisés en 2015 (1 997 131 \$ net des frais d'émission) ont servi à payer certaines dépenses et à augmenter la valeur des actifs d'une somme de 928 905 \$.

L'encaisse et les dépôts à terme sont restés semblables.

Les droits miniers à recevoir et les crédits d'impôt à recevoir ont diminué de 773 568 \$ en 2014 à 275 749 \$ en 2015.

Les dépenses de prospection et d'évaluation nets des frais de dépréciation, de crédits d'impôt, d'ajustement de crédit d'impôts et de la vente de lingots d'or et d'argent ont été de 1 125 964 \$ en 2015 et de 1 560 849 \$ en 2014.

Le passif a légèrement diminué, passant de 1 718 050 \$ en 2014 à 1 597 500 \$ en 2015.

APPLICATION DES IFRS NOUVELLES ET RÉVISÉES

IFRS nouvelles et modifiées, en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014

Modifications d'IAS 32, Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers et informations à fournir connexes

Les modifications d'IAS 32 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014. Elles précisent que la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser si ce droit n'est pas subordonné à un événement futur et s'il est exécutoire tant dans le cours normal des affaires qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la Société ou de toute contrepartie. La Société a adopté les modifications d'IAS 32 et il n'y a eu aucune incidence significative pour la Société.

IFRIC 21, Droits ou taxes

IFRIC 21 fournit des indications sur la comptabilisation des prélèvements conformément aux exigences de la norme IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels. L'interprétation définit un prélèvement comme une sortie de fonds d'une entité imposée par un gouvernement conformément à la législation en vigueur. On note également que les prélèvements ne résultent pas de contrats de l'exécuteur ni d'autres arrangements contractuels. L'interprétation confirme aussi que l'entité comptabilise un passif pour un prélèvement uniquement lorsque l'événement déclencheur spécifié dans la législation se produit. La Société a adopté cette norme le 1^{er} juillet 2014 mais cette adoption n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers.

IFRS nouvelles et révisées, publiées mais non encore entrées en vigueur

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Déclaration de conformité

Les présents états financiers de Mines Abcourt inc. ont été préparés par la direction conformément aux IFRS. Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, sauf indication contraire.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie de présentation et la monnaie de l'ensemble des opérations de la Société est le dollar canadien, puisqu'il représente la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités.

Conversion de devises

Les états financiers de la Société sont présentés en devises canadiennes, ce qui correspond à la devise fonctionnelle. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. À chaque arrêté des comptes, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de clôture. Les différences de change qui résultent des opérations sont inscrites au compte de résultat de la période. Les différences de change liées à des opérations d'exploitation sont enregistrées dans le résultat opérationnel de la période; les différences de change liées à des opérations de financement sont comptabilisées en résultat ou en capitaux propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société présente dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme ayant une échéance initiale égale ou inférieure à trois mois à compter de la date d'acquisition et les dépôts à terme rachetables en tout temps.

Crédit d'impôt relatif aux ressources et crédit de droits miniers

La Société a droit à un crédit d'impôt relatif aux ressources de 28 % sur les dépenses de prospection et d'évaluation admissibles engagées dans la province de Québec. De plus, la Société a droit à un crédit de droits miniers équivalent à 16 % de 50 % des dépenses de prospection et d'évaluation admissibles, déduction faite du crédit d'impôt relatif aux ressources. Ces montants sont comptabilisés en fonction des estimations de la direction et si la Société est raisonnablement assurée qu'ils seront encaissés. À ce moment, le crédit d'impôt relatif aux ressources et le crédit de droits miniers sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation.

Stocks de lingots d'or et d'argent

Les stocks de lingots d'or et d'argent sont comptabilisés à la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le prix de vente des métaux correspond au cours du prix de l'or et de l'argent sur les marchés financiers au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014. Ce sont des produits en transit, en raffinage ou en dépôt à la Monnaie Royale Canadienne et en attente d'être vendus au 30 juin 2015 et au 30 juin 2014.

Fonds réservés à la prospection et à l'évaluation

L'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation représentent le produit de financements accreditifs non dépensés. Selon les restrictions imposées sur ces sources de financement, la Société doit consacrer les fonds à la prospection et à l'évaluation de propriétés minières. Au 30 juin 2015, l'encaisse à dépenser en frais de prospection et d'évaluation s'élève à environ 146 000 \$ (nil au 30 juin 2014).

Actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses engagées avant que l'entité n'ait obtenu les droits légaux de prospecter une zone spécifique sont comptabilisées en charge. Les dépenses liées au développement des ressources minérales ne sont pas comptabilisées en tant qu'actifs de prospection et d'évaluation. Dans le futur, les dépenses liées au développement seront inscrites à l'actif seulement après que la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone spécifique aient été démontrées et lorsque les critères de comptabilisation d'IAS 16 *Immobilisations corporelles* ou d'IAS 38 *Immobilisations incorporelles* sont satisfaits.

Tous les coûts associés à l'acquisition de propriétés minières et aux activités de prospection et d'évaluation sont capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation. Les coûts capitalisés sont limités aux coûts reliés aux acquisitions et aux activités de prospection et d'évaluation pouvant être associés à la découverte de ressources minérales spécifiques, ce qui exclut les coûts liés à la production, et les frais d'administration et autres coûts indirects similaires. Les dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisées lorsqu'elles satisfont à tous les critères suivants :

- elles sont destinées à être utilisées pour la production de minerais ;
- les propriétés ont été acquises et les dépenses ont été engagées en vue d'une utilisation durable;
et

- elles ne sont pas destinées à être vendues dans le cours normal des affaires.

Les coûts reliés à l'acquisition des propriétés minières et aux dépenses de prospection et d'évaluation sont capitalisés par propriété jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les coûts capitalisés aux actifs de prospection et d'évaluation sont reclassés à titre d'actifs miniers en développement et ils sont amortis dès qu'il est établi que l'actif a atteint la phase de production. Les actifs de prospection et d'évaluation sont soumis à un test de dépréciation avant le reclassement, et toute perte de valeur est alors comptabilisée. La vente de lingots d'or et d'argent a été comptabilisée en diminution des frais de prospection et d'évaluation du projet « Elder ».

La Société revoit périodiquement les faits et circonstances indiqués à la norme IFRS 6 indiquant la nécessité de soumettre les actifs de prospection et d'évaluation à des tests de dépréciation. Lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable d'un actif de prospection et d'évaluation peut excéder sa valeur recouvrable, l'actif est soumis à un test de dépréciation. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité de l'actif (valeur actuelle des flux de trésorerie attendus). Lorsque la valeur recouvrable d'un actif de prospection et d'évaluation est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa valeur recouvrable par la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur comptable des actifs de prospection et d'évaluation ne représente pas nécessairement la valeur présente ou future.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour un actif de prospection et d'évaluation et pour un actif minier en développement est reprise s'il y a eu une augmentation du potentiel de service estimé de l'actif, résultant soit de son utilisation, soit de sa vente, depuis la date à laquelle une perte de valeur a été comptabilisée pour la dernière fois pour cet actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable, sans être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette des amortissements) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours d'exercices antérieurs.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus). Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède la valeur recouvrable. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses

directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts subséquents sont inclus dans la valeur de l'actif ou reconnus comme un actif distinct, selon le plus approprié, seulement lorsqu'il est plus probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif profiteront à la Société et que le coût peut être mesuré de manière fiable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode dégressive et selon les taux indiqués ci-après :

Véhicule	30 %
Mobilier et équipement	20 %

L'équipement de l'usine de traitement, l'usine de traitement d'eau et les dépenses encourues pour le parc à résidus ne sont pas amortis puisqu'ils ne sont pas prêts à être mis en service.

Les gains ou les pertes découlant de la cession d'une immobilisation sont déterminés en comparant le produit net tiré de la cession à la valeur comptable nette de l'actif et sont inclus à l'état de la perte nette et de la perte globale.

Instruments financiers

Les actifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement parmi les catégories suivantes : placements détenus jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente, prêts et créances et à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »). Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la direction de la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Après la comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué de toute perte de valeur. La Société n'a aucun actif financier désigné comme placement détenu jusqu'à leur échéance.

Disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme étant disponibles à la vente, ou qui ne sont pas classés dans les prêts et créances, dans les placements détenus jusqu'à leur échéance ni dans les actifs à la JVBRN. Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans les autres éléments de la perte globale jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans le résultat net. La Société n'a aucun actif financier désigné comme étant disponible à la vente.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif et ne sont pas détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse réservée à la prospection et à l'évaluation, le dépôt à terme, le dépôt pour la restauration du site minier Elder et les autres débiteurs sont classés comme prêts et créances.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVBRN »)

Les actifs financiers désignés comme étant à la JVBRN comprennent les actifs financiers détenus par la Société à des fins de prise de bénéfices à court terme, les dérivés qui ne se trouvent pas dans une relation de couverture admissible ainsi que les actifs volontairement classés dans cette catégorie, sous réserve de la satisfaction de certains critères. Ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en résulte est comptabilisé en résultat net. La Société n'a aucun actif financier à la JVBRN.

Autres passifs

Les autres passifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction directement imputables. Ils sont ensuite évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comprennent tous les passifs financiers autres que les instruments dérivés. Les créditeurs et charges à payer et la provision liée à la restauration du site minier Elder sont classés comme autres passifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux actifs financiers à la JVBRN sont passés en charge au moment où ils sont engagés. Les coûts de transactions liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance et aux prêts et créances sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif et les coûts de transactions liés aux autres passifs sont comptabilisés en diminution de la valeur comptable du passif. Ils sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Méthode du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits d'intérêts ou des charges d'intérêts au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimatifs (y compris les coûts de transaction) sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier ou, si cela est approprié, sur une période plus courte.

Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société doit se conformer aux lois et règlements environnementaux promulgués par les autorités fédérales et provinciales. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur (sauf ce que présenté dans la note 13). Afin de tenir compte des mouvements de trésorerie estimatifs nécessaires pour régler les obligations découlant des plans de fermeture acceptables en matière de protection de l'environnement (tels le démantèlement et la démolition d'infrastructures, le retrait des matières résiduelles et la remise en état des lieux), des provisions sont enregistrées dans l'exercice financier où l'obligation actuelle de restauration de sites miniers existe et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que l'obligation peut être estimée de manière fiable. Ces provisions sont établies en fonction de la meilleure estimation des coûts futurs, basée sur les informations disponibles en date de l'état de la situation financière.

Les coûts futurs sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. Lors de l'établissement de la provision, un actif correspondant est comptabilisé dans l'actif minier en question.

La provision est revue annuellement afin de refléter la variation des sorties estimées de ressources suite aux changements au niveau des obligations ou de la législation, la variation du taux d'actualisation courant fondé sur le marché ou l'augmentation qui reflète le passage du temps. La désactualisation du passif à sa juste valeur en raison de l'écoulement du temps est imputée aux résultats, tandis que les changements découlant des révisions apportées à la date ou au montant de l'estimation initiale des flux de trésorerie non actualisés sont comptabilisés à titre de composante de la valeur comptable de l'actif à long terme connexe. Les frais liés à la restauration de sites miniers sont comptabilisés en réduction de la provision lorsqu'ils sont engagés. La direction de la Société a déterminé que la provision pour la restauration du site minier Elder se chiffre à 252 646 \$ au 30 juin 2015 (229 678 \$ au 30 juin 2014). Aucune autre provision n'est nécessaire en relation avec les autres propriétés de la Société.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La Société comptabilise la charge de rémunération à base d'actions sur la période d'acquisition des droits aux options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions octroyées aux employés et aux administrateurs et le coût des services reçus en contrepartie sont évalués et constatés sur la base de la juste valeur en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres

Pour les transactions avec les parties autres que des membres du personnel, la Société évalue les biens ou les services reçus et l'augmentation de capitaux propres qui en est la contrepartie, directement, à la juste valeur des biens ou services reçus, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Lorsque la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle évalue la valeur et l'augmentation des capitaux propres qui en est la contrepartie, indirectement, par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Actions accréditives

La Société considère qu'une émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales. La vente du droit aux déductions fiscales est évaluée au moyen de la méthode des valeurs résiduelles. Au moment où les actions accréditives sont émises, la vente de déductions fiscales est différée et présentée comme autre passif dans l'état de la situation financière. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées (dans la mesure où il y a l'intention d'y renoncer), la vente de déductions fiscales est comptabilisée en résultat comme une réduction des impôts différés et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour les écarts temporaires imposables qui proviennent de la différence entre la valeur comptable des dépenses admissibles capitalisées à titre d'actif dans l'état de la situation financière et de la valeur fiscale de ces dépenses.

Bons de souscription

Dans le cadre de financements, la Société peut octroyer des bons de souscription. Un bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à une action à un prix fixé lors de l'octroi pendant une période de temps donnée. Les produits des émissions d'unités sont répartis aux actions et aux bons de souscription au moyen de la méthode des justes valeurs relatives. La Société utilise le modèle d'évaluation Black-Scholes pour calculer la juste valeur des bons de souscription émis.

Frais d'émission d'actions

Les frais d'émission d'actions sont comptabilisés en augmentation du déficit de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Perte de base par action et diluée

La perte de base par action est calculée selon la moyenne pondérée des actions en circulation durant l'exercice. La perte par action diluée, qui est calculée selon la méthode du rachat d'actions, est égale à la perte de base par action en raison de l'effet anti-dilutif des options d'achat d'actions et des bons de souscription.

Constataion des revenus

Les opérations de placement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les produits générés par la vente d'or et d'argent du projet Elder sont considérés comme étant des produits directement attribuables au projet et ils sont comptabilisés en réduction des frais de prospection et d'évaluation du projet Elder. Les produits sont comptabilisés lorsque la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des métaux, que le montant des produits peut être évalué de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société.

Conventions d'option sur des propriétés minières

Les options sur des intérêts dans des propriétés minières acquises par la Société sont comptabilisées à la valeur de la considération monétaire déboursée, y compris tout autre avantage économique cédé, mais excluant l'engagement de dépenses futures. Puisque l'engagement des dépenses futures ne répond pas à la définition d'un passif, il n'est pas comptabilisé immédiatement. Les dépenses sont comptabilisées uniquement lorsqu'elles sont engagées par la Société.

Lorsque la Société cède des intérêts dans ses propriétés minières, elle utilise la valeur comptable de la propriété avant la vente de l'option comme valeur comptable de la portion de la propriété conservée, et crédite toute considération monétaire reçue ainsi que la juste valeur d'autres actifs financiers à l'encontre de la valeur comptable de cette portion (avec tout excédent comptabilisé comme un gain en résultat net).

Redevances sur les produits nets de fonderie

Les redevances sur les produits nets de fonderie ne sont généralement pas comptabilisées au moment de l'acquisition d'une propriété minière puisqu'elles sont considérées comme étant un passif éventuel. Les redevances ne sont comptabilisées que lorsqu'elles sont probables et qu'elles peuvent être évaluées avec une fiabilité suffisante. Des redevances sont payables sur le projet minier Elder (voir notes 7 et 16).

Impôts sur le résultat et impôts différés

Un impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et les montants utilisés à des fins fiscales à l'exception d'un impôt différé généré par la comptabilisation initiale d'un goodwill ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable, ni le résultat imposable.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture de présentation de l'information financière et qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au résultat imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporels sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts différés est constatée dans le résultat de l'exercice qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts différés si, selon les renseignements disponibles, il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts différés ne sera pas matérialisée.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révalue les actifs d'impôts différés non comptabilisés. Le cas échéant, la Société comptabilise un actif d'impôt différé qui ne l'avait pas été antérieurement dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôts différés.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur, soit l'acquisition et la prospection et l'évaluation de propriétés minières. Toutes les activités de la Société sont menées au Canada.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influencent l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Sources d'incertitude relative aux estimations

a) Dépréciation d'actifs de prospection et d'évaluation

Les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation lorsque les faits et circonstances suggèrent que leur valeur comptable peut excéder leur valeur recouvrable. Lorsque les faits et les circonstances suggèrent que la valeur comptable excède la valeur recouvrable, la Société doit évaluer, présenter et fournir des informations sur toute perte de valeur qui pourrait en résulter. Les indices de dépréciation de même que l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs de prospection et d'évaluation nécessitent une part significative de jugement. La direction prend en compte divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, les ressources financières et humaines disponibles, les budgets d'exploration prévus, l'importance et les résultats des travaux antérieurement effectués, les tendances de l'industrie et de l'économie et le prix des substances minérales. À la suite des analyses effectuées au cours de l'exercice 2015, la Société a déprécié la propriété Jonpol et les frais de prospection et d'évaluation s'y rapportant pour un montant de 725 184 \$. Aucune dépréciation ne fut comptabilisée au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014.

b) Évaluation du crédit d'impôt relatif aux ressources et du crédit de droits miniers

Les crédits d'impôt relatif aux ressources et les crédits de droits miniers pour la période courante et les périodes antérieures sont évalués au montant qu'il est prévu de recevoir des autorités fiscales en utilisant les taux d'imposition et la législation en matière de fiscalité qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état de la situation financière. Des incertitudes

existent en ce qui a trait à l'interprétation de la réglementation fiscale, de telle sorte que certaines dépenses pourraient être refusées par les autorités fiscales dans le calcul des crédits, ainsi que sur le montant et le moment du remboursement.

Le calcul de ces crédits implique nécessairement un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt relatifs aux ressources et aux crédits de droits miniers, aux actifs de prospection et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs.

Les montants comptabilisés dans les états financiers sont basés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction de la Société tel que décrit ci-dessus. Toutefois, l'incertitude inhérente quant à l'issue finale de ces éléments signifie que la résolution éventuelle pourrait différer des estimations comptables et ainsi avoir une incidence sur la situation financière de la Société et ses flux de trésorerie. La Société fait actuellement l'objet d'une vérification par Revenu Québec concernant l'admissibilité de certaines dépenses à titre de frais de prospection et d'évaluation pris en compte dans le calcul du crédit d'impôt relatif aux ressources (voir note 13).

c) Rémunération et paiements fondés sur des actions

La juste valeur d'une option d'achat d'actions octroyée aux membres du personnel est établie au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes qui prend en compte le prix d'exercice et la durée prévue de l'option, le cours actuel de l'action sous-jacente, sa volatilité prévue, les dividendes prévus sur l'action et le taux courant d'intérêt sans risque pour la durée prévue de l'option. Les données d'entrées pour le calcul de la juste valeur comportent des estimations visant à aboutir à une approximation qui serait probablement reflétée dans un cours ou dans un prix d'échange négocié de l'option.

Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables

a) Provisions liées à la restauration de sites miniers

La Société évalue annuellement ses provisions liées à la restauration de sites miniers. D'importantes estimations et hypothèses sont faites pour déterminer ces obligations puisque plusieurs facteurs ont une incidence sur le montant qui sera finalement payable. Ces facteurs incluent des estimations sur l'étendue et le coût des activités de restauration, les changements législatifs, les impacts environnementaux connus, l'efficacité des mesures de réparation et de restauration et les changements du taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des écarts entre les charges réelles et les montants provisionnés.

En date de l'état de la situation financière, les provisions liées à la restauration de sites miniers représentent la meilleure estimation de la direction de la charge nécessaire à l'extinction des obligations actuelles. La direction de la Société a utilisé les estimations incluses dans le "Preliminary Economic Assessment" sur le projet Elder préparé par la firme "Roche Limitée, Groupe Conseil".

b) Date de début de la production commerciale

La Société évalue le degré d'avancement de la mine Elder pour déterminer le moment où celle-ci deviendra en production commerciale. La Société utilise son jugement et considère un ensemble de critères pour déterminer si la mine est en production commerciale entraînant le reclassement des dépenses capitalisées vers l'actif Mine Elder en production. Les critères utilisés sont entre autres :

- L'atteinte d'un niveau de production de 60 % du niveau prédéterminé; soit une production de 7 500 tonnes de minerai par mois tel que déterminé par "Ressources naturelles Canada" ;
- La capacité de soutenir une production continue et l'atteinte de résultats opérationnels mensuels significatifs sur une période de trois mois ;
- La teneur récupérée, la valeur du minerai et les coûts d'exploitation ;
- Le degré d'avancement des travaux de prospection et d'évaluation.

INFORMATION ADDITIONNELLE EXIGÉE D'UN ÉMETTEUR ÉMERGENT

La Société fournit l'information sur les actifs de prospection et d'évaluation reportés dans la note 7 de ses états financiers annuels pour les exercices terminés le 30 juin 2014 et le 30 juin 2015. La Société n'a pas de frais reportés autres que les propriétés minières et les frais de prospection et d'évaluation reportés.

La Société n'a aucune dépense de recherche et développement.

Les tableaux suivants donnent le détail des frais généraux d'administration, la variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement et les éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
	\$	\$
CHARGES		
Impôts de la partie XII.6	-	1 600
Amortissement des immobilisations corporelles	8 321	10 175
Honoraires professionnels	145 194	89 587
Honoraires de consultants	-	6 033
Restauration de sites miniers	27 622	14 388
Intérêt, pénalités et frais bancaires	60 090	2 029
Taxes, licences et permis	746	292
Publicité	1 000	7 056
Logiciels et internet	15 478	3 390
Salaires et honoraires administratifs	76 419	60 222
Assurances	12 660	16 522
Honoraires et frais de financement	14 256	12 638
Fournitures de bureau	45 443	33 623
Charges sociales	10 920	13 115
Dépenses forestières	862	536
Charge de désactualisation	22 968	20 880
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	50 315	53 312
Rémunération et paiements fondés sur des actions	6 400	14 100
Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation	725 184	-
	<u>1 223 878</u>	<u>359 498</u>

Pour l'exercice à venir (se terminant le 30 juin 2016), les charges (dépenses d'administration) excluant les amortissements et la dépréciation d'actifs devraient être de l'ordre de 500 000 à 600 000 \$.

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :

	2015	2014
	\$	\$
Taxes à recevoir	(107 493)	(110 489)
Frais payés d'avance	(21 938)	(13 623)
Autres débiteurs	(76 327)	6 581
Créditeurs et charges à payer	99 888	470 346
	<u>(105 870)</u>	<u>352 815</u>

Les créditeurs et charges à payer en 2015 sont moins élevés que ceux de 2014 car la Société a payé certains comptes plus rapidement que l'année précédente.

Éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie :

	2015	2014
	\$	\$
Acquisition d'une propriété minière par l'émission d'actions	-	12 000
Amortissement des équipements imputés aux actifs de prospection et d'évaluation	178 623	147 591
Crédit d'impôt relatif aux ressources et droits miniers à recevoir imputés en réduction des actifs de prospection et d'évaluation	-	516 961
Ajustement de crédits d'impôts	40 969	7 635
Stocks de lingots d'or et d'argent imputés en diminution des actifs de prospection et d'évaluation	778 740	964 295
Options octroyées à des courtiers et à des intervenants	1 179	-

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**Dettes à long terme**

La Société n'a pas de dette à long terme, autre que la provision liée à la restauration du site minier Elder.

Provision liées à la restauration du site minier Elder :

	2015	2014
	\$	\$
Solde au début	229 678	208 798
Charge de désactualisation	22 968	20 880
Solde à la fin	252 646	229 678

Au moment de sa comptabilisation au cours de l'exercice clos le 30 juin 2013, le montant de l'obligation s'élevait à 480 670 \$ et représentait l'estimation des coûts futurs de restauration du site minier Elder. Par la suite, ce montant avait été capitalisé sur une période de dix ans avec un taux d'inflation de 1,2 % et il avait été actualisé à un taux de 10 %. Au 30 juin 2015, sa valeur actuelle se chiffre à 252 646 \$ (229 678 \$ au 30 juin 2014).

Financements de juillet et décembre 2014

Les financements de juillet et de décembre 2014 ont rapporté 2 365 465 \$ et ceux de l'exercice précédent avaient rapporté 1 158 275 \$.

Au 30 juin 2015, un montant réservé à la prospection et à l'évaluation restait à dépenser avant le 31 décembre 2015. Des travaux sont présentement en cours pour dépenser ces fonds.

Redevances

<u>Propriétés</u>	<u>Redevances</u>
Elder	2 à 3 % NSR
Barvue	0,25 \$ / tonne courte sur l'ancienne propriété minière de Barvue et 1,0 à 1,5 % NSR sur certains claims adjacents
Vendôme	2 % NSR sur les claims Xstrata
Abcourt	0
Tagami	1 à 2 % NSR
Jonpol	2,5 % NSR
Aldermac	2,00 \$/tonne sur 1,5 M tonnes
Aldermac ouest	2% NSR

Environnement

Un bassin de sédimentation sur la propriété Abcourt-Barvue a été restauré au cours des années 2005 à 2010. Nous avons aussi implanté une usine de traitement d'eau pour le lixiviat provenant du bassin restauré. Les dépenses de restauration ont été de 14 388 \$ en 2014 et de 27 622 \$ en 2015.

Tel qu'indiqué à la note 13 des états financiers, des avis de non-conformité ont été reçus en 2015 pour l'effluent de la fosse et ceux des canaux nord et sud du bassin sur la propriété Abcourt-Barvue. Des travaux sont présentement en cours pour corriger cette situation.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a pas conclu d'arrangement hors bilan.

CAPITAL-SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions privilégiées, sans valeur nominale, pouvant être émises en une ou plusieurs séries dont les droits, privilèges, restrictions et conditions seront fixés par le conseil d'administration. Aucune n'est émise.

Nombre illimité d'actions subalternes de catégorie «A», sans valeur nominale, sans droit de vote. Aucune n'est émise.

Nombre illimité d'actions de catégorie «B», sans valeur nominale, avec droit de vote

CAPITAL-ACTIONS AUTORISÉ ET ÉMIS AU 30 JUIN 2015

Classe d'actions	Valeur au pair	Nombre autorisé	Nombre d'actions émises	Montant reçu
Cat. A (non-votante)	Aucune	illimité	aucune	0
Cat. B (votante)	Aucune	illimité	220 665 219	38 082 322 \$
Privilégiée	à déterminer	illimité	aucune	0

À la date de ce rapport, la Société avait un nombre de 220 665 219 actions de catégorie B (ordinaire) émises et en circulation.

ACTIONS ET BONS DE SOUSCRIPTION ÉMIS AU COURS DE L'EXERCICE 2015

Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2015, 38 322 800 actions ont été émises et 11 161 500 bons de souscription ont été émis pour un total de 2 365 465 \$. La valeur des bons de souscription a été établie selon la formule de Black-Scholes. La prime sur les actions accréditives a été de 220 985 \$ et la valeur des bons de 86 218 \$.

Pour plus de détails, voir la note 11 des états financiers audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2015.

**OPTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION ET VALEURS MOBILIÈRES CONVERTIBLES
AU 30 JUIN 2015 ET À LA DATE DU RAPPORT DE GESTION**

Options en date du 30 juin 2015

Les tableaux ci-après résument l'information relative aux options d'achat d'actions octroyées en vertu du régime.

Options en circulation au 30 juin 2015	Moyenne pondérée de la période résiduelle de levée	Prix de levée \$
6 900 000	1 an	0,12
1 250 000	0,2 an	0,10
600 000	2,4 ans	0,10
300 000	3,7 ans	0,10
<u>200 000</u>	4,3 ans	0,07
<u>9 250 000</u>		

Les mouvements dans les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit:

	Quantité	Prix de souscription moyen pondéré \$
Solde au début	6 731 000	0,11
Octroyés	11 161 500	0,09
Expirés	<u>(6 731 000)</u>	0,11
Solde à la fin	<u>11 161 500</u>	0,09
Exerçables à la fin de l'exercice	<u>11 161 500</u>	0,09

Moyenne pondérée de la juste valeur des bons de souscriptions octroyés : **2014 et 2015** :0,01 \$

Le tableau ci-après résume l'information relative aux bons de souscription.

Bons de souscription en circulation au 30 juin 2015	Prix de levée \$	Date d'expiration
6 045 500	0,10	Juillet 2015
<u>5 116 000</u>	0,07	Janvier 2016
<u>11 161 500</u>		

Options à des courtiers et à des intervenants

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2015, la Société a octroyé des options à des courtiers et à des intervenants dans le cadre de placements privés. La juste valeur de ces options a été calculée selon le modèle d'évaluation Black-Scholes en considérant les hypothèses de la moyenne pondérée suivantes : durée estimative de 1 an, taux d'intérêt sans risque de 0,98 %, prix des actions à la date de l'octroi de 0,05 \$, prix de levée des options à la date de l'octroi de 0,08 \$, dividende prévu de 0 % et volatilité prévue de 61 %.

Les mouvements dans les options à des courtiers et à des intervenants de la Société se détaillent comme suit:

	2015		2014	
	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$	Quantité	Prix de levée moyen pondéré \$
Solde au début	-	-	-	-
Octroyées	<u>589 492</u>	0,08	<u>-</u>	-
Solde à la fin	<u>589 492</u>	0,08	<u>-</u>	-
Exercibles à la fin de l'exercice	<u>589 492</u>	0,08	<u>-</u>	-
		2015 \$		2014 \$
Moyenne pondérée de la juste valeur des options à des courtiers et à des intervenants octroyées		0,002		-

Autres valeurs mobilières convertibles

Aucune

Actions entières

Aucune

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES POUR LES EXERCICES CLOS LE 30 JUIN 2015 ET LE 30 JUIN 2014

Les tableaux suivants présentent les opérations conclues avec les parties liées et les soldes à payer pour chacune des parties liées à la Société. Les soldes à payer sont généralement réglés en espèces.

	2015	2014
	\$	\$
Opérations avec une société contrôlée par le chef de la direction et président de la Société (Décochib inc.) ainsi que les opérations avec le président de la Société		
Honoraires inclus dans les frais de prospection et d'évaluation et dans les frais administratifs :		
Services rendus à titre d'ingénieur et lors de rencontres de financement (Décochib inc.)	287 000	294 000
Dépenses encourues et par la suite refacturées à la Société :		
Montant inclus dans les frais de prospection et d'évaluation et dans les frais administratifs (Décochib inc. et avec le président de la Société)	67 819	43 467
Paiement d'une redevance de 2 % NSR sur la propriété Elder, acquise de « Canuc Resources Corporation » en 2001 (Décochib inc.)	250 172	183 844
Montants à payer :		
Solde inclus dans les créiteurs et charges à payer au 30 juin	95 387	174 445
	2015	2014
	\$	\$
Administrateurs et hauts dirigeants		
Salaires et honoraires administratifs	5 200	4 000
Jetons de présence	6 600	-
Honoraires professionnels	47 117	18 792
Frais d'émission d'actions	12 251	7 585
Honoraires inclus dans les frais de prospection et d'évaluation	9 620	-
Honoraires et frais de financement	-	3 011
Rémunération et paiements fondés sur des actions	6 400	14 100
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	12 253	6 400
Montant à payer :		
Solde inclus dans les créiteurs et charges à payer au 30 juin	5 989	9 164

Ces opérations sont mesurées à la valeur de la contrepartie payée ou reçue, qui a été établie et acceptée par les parties liées.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 13 juillet 2015, la Société a signé avec Usine Camflo inc., une filiale à part entière de Mines Richmond inc., un contrat pour l'usinage à forfait de matériaux minéralisés en or provenant de la mine Elder. Ce contrat est pour une durée de six mois, soit de juillet à décembre 2015, et il est renouvelable. La Société s'est engagée à livrer un minimum de 10 000 tonnes par mois de matériaux minéralisés en or à l'usine Camflo.

En août 2015, la Société a déposé un montant de 225 000 \$ afin de faire une offre pour l'acquisition d'un actif important. Ce montant est remboursable selon certaines conditions, notamment si les conditions requises par la Société n'étaient pas rencontrées.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES

Mines Abcourt inc, possède deux projets miniers à un stade avancé de prospection et d'évaluation, en Abitibi, Québec, Canada :

- Un projet d'or comprenant les propriétés Elder et Tagami près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada,
- Un projet d'argent et de zinc comprenant les propriétés Abcourt-Barvue et Vendôme à Barraute, au nord de Val-d'Or, Québec, Canada,

et deux projets à un stade avancé d'exploration, aussi en Abitibi, Québec, Canada :

- La propriété Aldermac, située près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,
- La propriété Jonpol, située près d'Amos, Québec, Canada, avec des ressources historiques en cuivre-zinc-argent-or,

Voici quelques informations sur chacune de ces propriétés :

LE PROJET ELDER-TAGAMI

Le projet Elder-Tagami est détenu à 100 % par Abcourt. Ce projet est avantageusement situé à seulement six milles (10 km) au nord-ouest de la communauté minière de Rouyn-Noranda au Québec. La propriété comprend 34 claims contigus et une concession minière couvrant une aire

de 876 hectares. Des redevances variant entre 2 % et 3 % sont payables sur différentes parties de la propriété.

L'aménagement de surface comprend un bureau, un bâtiment de service, une chambre de treuil et un chevalement de puits. Le projet est desservi jusqu'à une profondeur de 794 mètres (2 606 pieds) par deux puits et 16 niveaux. Presque tout le matériel minier est disponible et toutes les installations minières sont en place.

Le minerai de la veine No 1 se trouve dans plusieurs veines de quartz ayant une direction N-40°-E à la surface, mais est-ouest à 305 mètres (1 000 pieds) de profondeur et un pendage moyen de 22° vers le sud-est. Par exception, la veine No 4 a une direction nord-sud et un pendage de 22° vers l'est. La veine CDR est située à 4 500 pieds (1 377 m) au sud de la veine No 1.

De 1984 à 1989, environ 23 M \$ furent dépensés sur cette propriété par la société en co-participation Ressource Aunore Inc – Nova Beaucage Mines Limited. Les bâtiments et les installations de surface furent mis en place et le matériel minier fut acheté. La mine fut dénoyée, 4 268 mètres (14 000 pieds) de vieilles galeries furent réhabilitées, le puits fut approfondi de 15 mètres (50 pieds), de nouvelles recettes furent établies aux niveaux supérieurs du puits No 2, soit au 4^e, 5^e et 6^e niveaux, un système de cheminées à minerai et de cheminées à stérile avec des poches de chargements fut établi, 142 trous de forage au diamant en surface et 75 sous terre furent forés, approximativement 2 134 mètres (7 000 pieds) de nouvelles galeries furent excavés, des cheminées de ventilation furent aussi percées, et quelques chantiers de production furent commencés. Environ 13 200 tonnes de minerai furent extraites avec une teneur de 0,198 once d'or à la tonne. Suite à une baisse du prix de l'or, les travaux ont été arrêtés et presque tout le matériel minier fut vendu.

De 1995 à 2012, plusieurs programmes de forage en surface ont été réalisés et les résultats obtenus ont servi à la révision des ressources 43-101. Nous avons de plus complété la conversion au système métrique de toutes les anciennes données. Cette révision des ressources a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, Ing.. M. Bérubé est une personne qualifiée. Cette étude est disponible sur SEDAR.

Voici les résultats des calculs faits en 2012 :

Table 1a – Ressources mesurées et indiquées à Elder et Tagami

ZONE	MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES + INDIQUÉES			ONCES D'OR
	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	
ELDER	512 739	6,68	2,20	671 139	6,50	2,16	1 183 878	6,58	2,18	250 341
CDR				4 172	16,49	2,50	4 172	16,49	2,50	2 213
TAGAMI	_____	_____	_____	173 162	6,54	2,10	173 162	6,54	2,10	36 391
TOTAL	512 739	6,68	2,20	848 473	6,55	2,10	1 361 212	6,60	2,14	288 945

Table 1b – Ressources présumées à Elder et Tagami

ZONE	TONNES (métriques)	TENEUR (g/t)	LARGEUR (m)	ONCES D'OR
ELDER	412 668	5,76	1,92	76 392
CDR	50 248	5,15	1,83	8 328
TAGAMI	<u>175 384</u>	<u>5,69</u>	<u>1,68</u>	<u>32 106</u>
TOTAL	<u>638 300</u>	<u>5.70</u>	<u>1.85</u>	<u>116 826</u>

En se basant sur les récentes ressources (NI 43-101), une étude économique préliminaire (P.E.A.) a été réalisée pour déterminer si d'autres travaux de prospection et d'évaluation étaient nécessaires afin d'augmenter les ressources avant de considérer la mise en valeur de la mine avant production, ou non. Cette étude est disponible sur SEDAR.

Cette étude, préparée selon le règlement 43-101, par Roche, Groupe-Conseil Ltée et des conseillers indépendants, indique que suffisamment de ressources sont disponibles et qu'un flux de trésorerie de 138 M\$ sur une période initiale d'exploitation de 10,4 années est possible, donnant une valeur présente nette au projet de 81,8 M\$ avant impôts avec un taux d'escompte de 8 %, un taux de rendement interne avant impôt de 140,5 % et une période de recouvrement de l'investissement de 1,1 année.

L'étude P.E.A. inclut environ 130 000 tonnes de ressources minérales présumées qui sont considérées trop spéculatives géologiquement pour leur attribuer des considérations économiques qui les caractériseraient comme des réserves de minerai, et il n'y a pas de certitude que l'évaluation économique se réalisera. Les ressources minérales qui ne sont pas des réserves de minerai n'ont pas une viabilité économique démontrée.

Les personnes qualifiées responsables du rapport 43-101 sont Pierre Casgrain, Ing., Garand Gagnon, Ing., Alain Dorval, Ing., et Martin Magnan, Ing., de Roche Ltée, Groupe-Conseil et ses conseillers indépendants Lise Chénard, Ing., Michel Bilodeau, Ing., et Jean-Pierre Bérubé, Ing.

Opérations courantes

Présentement, nous réalisons un programme de prospection et d'évaluation sous terre avec une équipe d'environ quatre-vingt-quinze employés. N'ayant pas obtenu le financement nécessaire pour procéder selon le plan ayant servi à préparer l'étude PEA, nous avons dû modifier l'approche. Dès que nous avons obtenu le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et les permis d'explosifs de la Sûreté du Québec en avril 2013, nous avons commencé la préparation de chantiers et l'extraction de minéralisation aurifère. De juillet à septembre 2014, 12 709 tonnes de minéralisation en or ont été traitées à l'usine Géant Dormant d'Aurbec et d'octobre 2014 à juin 2015, 51 580 tonnes ont été traitées à l'usine Aurbel de QMX. Au total, 9 161 onces d'or et 2 367 onces d'argent ont été récupérées. En juillet 2015, une nouvelle entente d'usinage à forfait a été signée avec Usine Camflo inc, une filiale à part entière de Mines Richmond inc. C'est une entente de six mois, renouvelable. Notre objectif est d'acheter éventuellement une usine de traitement.

Le manque de financement a eu pour effet de limiter l'avancement de galeries et de retarder l'accès à de nouveaux chantiers.

Pour Elder-Tagami, les étapes suivantes restent à franchir :

- Compléter la galerie d'accès du niveau 5 et réhabiliter les anciennes galeries sur ce niveau;
- Acheter une usine de traitement;
- Augmenter le rythme d'extraction de la zone minéralisée;
- Réaliser une étude de faisabilité pour convertir les ressources en réserves;
- Atteindre la production commerciale lorsque tous les critères énumérés à la note 3 b) des états financiers seront rencontrés.

La direction de la Société estime que l'usinage de la minéralisation en or au cours de la période de prospection et d'évaluation produira des revenus qui couvriront tout ou la majeure partie des coûts d'extraction. Pour combler le manque à gagner, si nécessaire, la Société devra comme par le passé, se financer par l'émission d'actions ou par dette.

Aucun plan d'expansion ni d'augmentation de la productivité n'est prévu en ce moment.

Notre budget pour l'exercice 2015-2016 sera en fonction des revenus provenant de la vente de l'or. Pour cet exercice, notre budget est de l'ordre de 20,0 M\$ permettant l'extraction d'environ 120 000 tonnes de minéralisation contenant environ 18 000 onces d'or récupérables.

PROPRIÉTÉ ABCOURT-BARVUE

La propriété Abcourt-Barvue est avantageusement située à Barraute, à 60 kilomètres (35 milles) au nord de la ville minière de Val-d'Or au Québec. Elle couvre 5 865 hectares avec 139 claims miniers et deux (2) concessions minières détenues à 100% par Abcourt.

Du zinc fut découvert en surface en 1950 sur le groupe de claims Barvue. La propriété fut exploitée de 1952 à 1957 avec une fosse à ciel ouvert par Barvue Mines Limited et de 1985 à 1990 avec une exploitation souterraine par Mines Abcourt inc.

De 2002 à 2007, plusieurs programmes de forage au diamant et diverses études techniques ont été réalisés pour supporter une étude de faisabilité et nos demandes de permis. Par la suite, diverses alternatives ont été considérées pour améliorer la rentabilité du projet.

Calcul des ressources et étude de faisabilité de 2006 – 2007

En mai 2006, une révision des ressources de la propriété Abcourt-Barvue a été réalisée par une personne indépendante qualifiée, M. Jean-Pierre Bérubé ingénieur, consultant pour MRB et Associés de Val-d'Or, Québec, Canada. Cette révision a été faite en accord avec le Règlement 43-101. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

Genivar, Limited Partnership, de la ville de Québec et Bumigene inc., de la ville de Montréal, ont complété une étude de faisabilité qui a été publiée en février 2007. Avec cette étude de faisabilité,

presque toutes les ressources ont été reclassées en réserves prouvées et probables de minerai. Ce rapport est disponible sur SEDAR.

La réalisation du projet prévoit l'extraction de 85 % du minerai dans une fosse à ciel ouvert et le traitement du minerai dans une usine construite sur le site de la mine avec une capacité de 1 800 tonnes par jour, pour un total de 650 000 tonnes par année.

Le montant requis pour la mise en exploitation selon le scénario proposé dans l'étude de faisabilité de 2007 est de 71 M\$ en incluant le fond de roulement. Cependant, nous avons évalué plusieurs autres scénarios depuis ce temps (pas 43-101) avec des coûts de 46 M\$ à 70 M\$. Avant d'aller de l'avant, nous devons choisir le meilleur scénario en fonction du prix des métaux et mettre à jour l'étude de faisabilité. La mise en exploitation dépendra des financements que nous pourrions réaliser et nous n'avons pas de garantie que nous trouverons les fonds nécessaires.

Nouveau calcul de ressources en 2014

En 2014, un nouveau rapport 43-101 sur les ressources de la propriété Abcourt-Barvue a été préparé par M. Jean-Pierre Bérubé, ingénieur et géologue consultant indépendant avec une expérience pertinente en ce domaine. Ce rapport indique une augmentation des ressources indiquées et présumées en comparaison avec celles de 2006. Ce rapport a été déposé sur SEDAR.

Voici un tableau comparatif des ressources de toutes catégories :

CATÉGORIE	Estimation de 2014			Estimation de 2006		
	TONNES	Ag (g/t)	Zn (%)	TONNES	Ag (g/t)	Zn (%)
Mesurées	6 284 000	43,98	3,09	6 516 000	58,32	3,33
Indiquées	1 799 000	95,51	2,94	503 000	98,35	3,44
M + I	8 083 000	55,45	3,06	7 019 000	61,19	3,33
Présumées	2 037 000	114,16	2,89	1 506 000	120,53	2,98

Si les grandes lignes du modèle de fosse à ciel ouvert élaborées en 2007 par Genivar demeurent inchangées; il est estimé que 77 % des ressources mesurées et indiquées pourraient être extraites à partir d'une fosse à ciel ouvert et 23 % à partir d'une exploitation souterraine.

L'augmentation du tonnage entre les estimations de 2006 et de 2014 provient du forage au diamant supplémentaire de 2010 et 2011 et de l'augmentation substantielle du prix de l'argent, ce qui nous a permis d'utiliser une teneur de coupure moins élevée.

Les ressources mesurées s'étendent généralement de la surface jusqu'à une profondeur de 165 mètres. Les ressources indiquées se situent généralement dans les extensions immédiates des blocs de ressources mesurées avec une élévation de -125 à -300 mètres.

Programme de forage de 2014 – 2015

Au cours de l'exercice 2014 – 2015, deux trous, pour un total de 558 mètres, ont été forés en surface pour renouveler des claims dans la partie est et pour vérifier la minéralisation en profondeur sur la concession minière 393. Des zones minéralisées à faible teneur ont été recoupées.

Dépenses encourues au cours de l'exercice de 12 mois terminé le 30 juin 2015

Au cours de l'exercice 2015, un total de 165 275 \$ a été dépensé, principalement pour le forage, la restauration du site et le gardiennage.

Projets pour l'exercice 2016

Au cours de l'exercice 2016, nous nous proposons de faire des forages de surface additionnels pour améliorer la classification de ressources, si des fonds sont disponibles.

LA PROPRIÉTÉ VENDÔME

La propriété Vendôme est située à 11 kilomètres (sept milles) au sud de la propriété Abcourt-Barvue. Elle comprend 59 claims pour un total de 2 546 hectares, détenus à 100 % par Abcourt.

Le gisement Vendôme fut découvert en 1951 par un pionnier de la technologie minière, l'ingénieur Paul R. Geoffroy. En 1954, un puits standard à trois compartiments fut descendu jusqu'à une profondeur de 160 mètres (525 pieds) et trois galeries furent établies à des profondeurs de 76 mètres (250 pieds), 114 mètres (375 pieds) et 153 mètres (500 pieds) respectivement. Un total de 2 134 mètres (7 000 pieds) de galerie et de cheminées furent excavées et 540 trous de sondages pour un total de 66 700 mètres (218 776 pieds) furent forés sous terre. À la même époque, les gisements **Barvallée** et **Belfort**, détenus à 100 % par Abcourt, ont été découverts par des forages de surface sur la continuation de la zone minéralisée vers l'ouest. Quelques sondages ont de plus trouvé de la minéralisation en or dans le batholith de Mogador.

En 1987, des installations minières de surface furent mises en place et une galerie inclinée de 76 mètres fut excavée.

En 1998, Abcourt a foré neuf trous pour un total de 1 505 mètres (4 936 pieds) dans le secteur Barvallée de la propriété et les résultats ont été très encourageants.

En 2011, tel qu'indiqué précédemment, quatre trous forés pour confirmer les ressources historiques ont donné d'excellents résultats. Voir notre communiqué de presse du 9 août 2011. Une évaluation des ressources, en accord avec le Règlement 43-101, a été complétée par M. Jean-Pierre Bérubé, ingénieur consultant, et un rapport a été publié le 12 février 2013. M. Bérubé est une personne qualifiée, indépendante. Ce rapport a été déposé sur SEDAR.

Voici les ressources 43-101 de Vendôme :

<u>Catégorie</u>	<u>Tonnes</u>	<u>Teneur</u>			
		<u>Au</u> <u>g/t</u>	<u>Ag</u> <u>g/t</u>	<u>Cu</u> <u>%</u>	<u>Zn</u> <u>%</u>
Mesurées	347 890	1,46	73,97	0,52	9,78
Indiquées	<u>364 332</u>	<u>1,00</u>	<u>47,15</u>	<u>0,74</u>	<u>5,33</u>
Total	712 222	1,23	60,11	0,63	7,50
Présumées	<u>305 769</u>	<u>0,99</u>	<u>36,77</u>	<u>0,49</u>	<u>4,30</u>

En février 2011, Abcourt a acheté l'intérêt de Xstrata Zinc Canada Division (maintenant Glencore) dans quinze demi-claims faisant partie de la propriété Vendôme. L'achat de ces claims nous permettra d'ajouter Vendôme au projet Abcourt-Barvue.

Aucune dépense significative n'a été encourue sur cette propriété au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2015 et aucune n'est prévue pour le prochain exercice.

LA PROPRIÉTÉ ALDERMAC

En janvier 2007, nous avons annoncé la signature d'une option d'achat de 4 ans pour 100% de la propriété Aldermac située dans le canton Beauchastel près de Rouyn-Noranda, Québec, Canada. Cette propriété de 303 hectares est le site d'une ancienne mine desservie par un puits de trois compartiments, 495 m de profond avec 9 niveaux, ayant produit dans le passé, 2 million de tonnes courtes de minerai avec une teneur de 1,78 % cuivre, 0,2 oz/t Ag, 0,02 oz/t Au et environ 1,50 % zinc.

Autour de l'ancienne mine et 300 m plus à l'est où un nouveau gisement a été découvert en 1987, les ressources historiques sont comme suit :

	<u>Tonnes courtes</u>	<u>Cu %</u>	<u>Zn %</u>	<u>Ag oz/t</u>
Autour de l'ancienne mine	620 000	1,60 ±	2,00 ±	0,2
Nouveaux gisements à l'est	<u>1 150 000</u>	<u>1,50</u>	<u>4,13</u>	<u>0,9</u>
Total	1 770 000	1,54	3,38	0,6

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Les ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Ceci étant dit, Abcourt croit que ces estimations, plus particulièrement celles préparées par Wright Engineers ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Ayant mis en priorité les projets Elder-Tagami et Abcourt-Barvue, les dépenses encourues sur cette propriété en 2015 n'ont été que de 59 928 \$ pour le forage d'un trou qui n'a pas donné de valeur significative.

LA PROPRIÉTÉ JONPOL

En mars 2007, Abcourt a annoncé la signature d'une option d'achat de sept ans pour acquérir 100 % de la propriété Jonpol située dans le canton Dalquier à l'est d'Amos, Québec, Canada. Cette propriété de 880 hectares a fait l'objet de plusieurs programmes d'exploration dans le passé et trois puits y ont été creusés dont un a atteint une profondeur de 152 mètres.

Tous ces travaux ont permis de délimiter les ressources historiques suivantes :

Zone	Date	Auteur	Tonnes courtes	% Cu	% Zn	oz/t Ag
Ag-Zn sup.	1969	Waisberg ⁽¹⁾	20 000	- -	4,0	8,0
Jay Copper	1969	Waisberg	26 000	3,5	- -	1,0
Cu princ.	1974	Kilborn ⁽²⁾	1 946 000	1,04	- -	0,02
Ag-Zn-Cu inf.	1983	Getty ⁽³⁾	815 000	1,25	3,21	3,55

⁽¹⁾S,Waisberg, 1969, Conigo Mines Ltd

⁽²⁾H,B, Hicks, 1974, Kilborn Engineering Ltd, rapport préliminaire d'une étude pour l'exploitation et l'usinage de 1 000 tonnes par jour,

⁽³⁾D, Titaro, 1983, Getty Canadian Mines Ltd, sommaire des travaux.

De plus, plusieurs valeurs significatives en or ont été obtenues dans les forages.

Ces informations proviennent d'un rapport préparé par Monsieur C.M. Cooke, géologue senior de projet pour Aur Resources, daté de novembre 1992.

Les ressources historiques rapportées ci-dessus ont été préparées avant l'introduction du Règlement 43-101. Ces ressources historiques n'ont pas été vérifiées et on ne doit pas se fier sur elles. Cependant, la Société croit que ces estimations, particulièrement celles préparées par Kilborn et Getty, ont été faites par des personnes compétentes. Cette déclaration est faite par M. Renaud Hinse, ingénieur, président de Mines Abcourt Inc. et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101.

Aur Resources Inc, avec qui nous avons négocié la première entente s'est fusionnée avec Teck-Cominco Limited.

Dépenses en 2015

Au cours de l'exercice terminée le 30 juin 2015, aucuns travaux n'ont été faits sur cette propriété.

Dépréciation des coûts d'exploration

Comme il n'y a pas eu de dépenses encourues sur cette propriété au cours de l'exercice 2015, la priorité ayant été mise sur les projets Elder et Abcourt-Barvue, il a été décidé de déprécier un montant de 725 184 \$ pour la propriété et les frais de prospection et d'évaluation.

LA PROPRIÉTÉ VEZZA

En 2009 et 2010, Abcourt a acquis par jalonnement 85 claims et 19 cellules totalisant 2 233 hectares dans le canton VeZZa, au Québec. Cette propriété couvre environ 8 km le long de la zone de déformation Casa-Berardi – Douay – Cameron, où plusieurs valeurs en or ont été rapportées par le passé. Cette nouvelle propriété est au stade de l'exploration et il n'y a pas de gisement économique connu.

Nous avons, en 2013, foré quatre trous (1 011 mètres) sur le contact sédiments/volcaniques porteur d'une minéralisation en pyrite aurifère. Aucune valeur significative n'a été recoupée. Ces travaux ont été réalisés pour le renouvellement des claims.

Au cours de l'exercice 2013, la Société a décidé de déprécier le projet VeZZa compte-tenu qu'elle a priorisé d'autres projets miniers. Au cours des exercices 2014 et 2015, plusieurs cellules ont été abandonnées.

PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE

La personne qualifiée au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers*, qui est responsable de l'information technique relative aux propriétés minières de la Société, est monsieur Renaud Hinse, ingénieur minier, président et chef de la direction d'Abcourt.

RISQUES ET INCERTITUDES

FACTEURS DE RISQUE

Dans le cadre de ses activités et ses affaires, la Société est confrontée aux facteurs de risque suivants:

Fluctuations de la valeur marchande de l'or et des métaux

La rentabilité des activités de prospection et d'évaluation de la Société et, par extension, la valeur de ses propriétés minières, sont directement liées à la valeur marchande de l'or et des métaux. La valeur marchande de l'or et des métaux fluctue et est touchée par plusieurs facteurs qui échappent à la volonté d'une société minière. Si la valeur marchande de l'or et des métaux devait chuter de façon importante, la valeur des propriétés minières de la Société pourrait aussi chuter de la même manière et la Société pourrait ne pas être en mesure de récupérer son placement dans ces intérêts ou ces propriétés. Le choix d'une propriété aux fins de l'exploration ou de l'aménagement, la décision de construire une mine et de la mettre en production et la décision d'engager les fonds nécessaires pour atteindre ces objectifs sont des décisions qui doivent être prises bien avant que l'on puisse tirer des revenus de la production. Les fluctuations de la valeur marchande entre le moment où ces décisions sont prises et le début de la production peuvent avoir des incidences draconiennes sur les aspects économiques de l'exploitation d'une mine.

Risques financiers

Des fonds supplémentaires seront sans doute nécessaires à l'avenir pour financer les travaux d'exploration et d'aménagement de la Société. La Société peut obtenir du financement soit au moyen d'emprunts, soit en émettant des titres de participation supplémentaires. Rien ne garantit que la Société réussisse à obtenir ce financement. De plus, même si elle réussit à obtenir ce genre

de financement, rien ne garantit que la Société réussira à l'obtenir selon des modalités qui lui sont favorables ou encore qu'il y aura suffisamment de fonds pour permettre à la Société d'atteindre ses objectifs, ce qui pourrait avoir des incidences défavorables sur son entreprise et sa situation financière.

Risques liés à l'exploration et à l'exploitation minière

L'exploration et la mise en valeur de ressources minérales est une activité hautement spéculative qui comporte un haut niveau de risque qu'il sera difficile d'éviter même avec une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire. Bien que la découverte d'un gisement puisse s'avérer extrêmement lucrative, la plupart des travaux d'exploration ne sont pas considérés comme une réussite, car ils aboutissent rarement à la découverte d'une minéralisation suffisante en termes de qualité ou de quantité qui peut être exploitée de façon rentable. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. **Rien ne garantit que la Société découvre des quantités suffisantes de minerai pour justifier des activités d'extraction. De plus, rien ne garantit que les propriétés minières de la Société atteignent l'étape de la production commerciale.** La durée de vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille et sa teneur. D'autres facteurs comprennent la proximité du gisement par rapport à l'infrastructure, la capacité de production des installations minières et de l'équipement de traitement, les fluctuations du marché, les réclamations potentielles de la part des Autochtones et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de minéraux, la protection de l'environnement et des terrains agricoles. Il est difficile de prévoir avec exactitude quelles seront les incidences de ces facteurs et ceux-ci pourraient empêcher la Société d'obtenir un rendement du capital investi convenable.

Respect de la réglementation, risques associés à l'obtention des permis et responsabilités environnementales

Les activités d'exploration, de mise en valeur, d'aménagement et d'extraction sont assujetties à un vaste ensemble de lois et de règlements tant au palier fédéral que provincial au Canada régissant l'exploration, l'aménagement, la production, les taxes, les normes de travail, l'enlèvement des déchets, la protection et la conservation de l'environnement, la remise en état des lieux, la protection du patrimoine historique et culturel, la sécurité de la mine et des travailleurs, les substances toxiques et une foule d'autres questions. Les coûts associés à la découverte, l'évaluation, la planification, la conception, l'aménagement, la construction, l'exploitation et la fermeture d'une mine et d'autres installations en conformité avec ces lois et règlements sont importants. Les coûts et les retards associés au respect de ces lois et règlements pourraient faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure de procéder avec l'aménagement ou l'exploitation d'une mine.

L'exploitation minière en particulier (et le droit de propriété ou l'exploitation de terrains sur lesquels des activités d'extraction minière ont eu lieu dans le passé) est assujettie à des risques et des responsabilités éventuels concernant la pollution de l'environnement et l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre de l'exploration et la production minière. En règle générale, la Société (ou d'autres Sociétés exerçant des activités au sein de l'industrie diamantifère) n'est pas en mesure d'obtenir à un coût raisonnable une couverture d'assurance contre les risques environnementaux (y compris la responsabilité éventuelle pour la pollution et

d'autres risques résultant de l'enlèvement des déchets qui y sont produits dans le cadre des travaux d'exploration et de production). Dans la mesure où la Société est assujettie à des responsabilités environnementales, l'acquittement de ces obligations pourrait réduire les fonds qui seraient autrement à sa disposition et cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société. Les lois et les règlements conçus pour assurer la protection de l'environnement sont en constante mutation et, en règle générale, ces lois et règlements deviennent plus rigoureux.

Risques liés aux titres des propriétés

Bien que la Société ait pris des mesures raisonnables pour s'assurer d'avoir un titre de propriété en bonne et due forme concernant ses terrains, rien ne garantit que le titre de propriété à l'égard de l'un quelconque de ses terrains ne sera pas contesté. Des tiers pourraient avoir des réclamations valides concernant des portions des intérêts de la Société.

Conditions propres à l'industrie

L'exploration et l'aménagement de ressources minérales comportent un niveau de risque élevé que même une combinaison d'une évaluation attentive, d'expérience et de savoir-faire ne peuvent éliminer. La découverte d'un gisement pourrait s'avérer extrêmement rentable, mais il y a très peu de terrains faisant l'objet de travaux de prospection qui sont transformés en une mine productrice. Des sommes considérables pourraient être nécessaires pour établir les réserves de minerai, pour mettre au point les procédés métallurgiques et pour construire des installations d'extraction et de traitement à un emplacement donné. Rien ne garantit que les programmes d'exploration et d'aménagement prévus par la Société donneront lieu à une exploitation minière rentable. La vie économique d'un gisement minier dépend de plusieurs facteurs, dont certains relèvent des caractéristiques particulières du gisement, notamment sa taille, la teneur et la proximité des infrastructures, de même que la nature cyclique des cours des métaux et la réglementation gouvernementale, notamment la réglementation visant les prix, les redevances, les limites de production, l'importation et l'exportation de minéraux et la protection de l'environnement. Il est difficile d'évaluer avec précision les répercussions de ces facteurs, mais chacun d'entre eux peut empêcher la Société d'obtenir un rendement adéquat du capital investi.

Perspective

La direction continuera de gérer ses fonds de façon rigoureuse, son principal objectif étant d'optimiser le rendement du capital investi pour les actionnaires de la Société. La stratégie d'aménagement de la Société est axée sur la découverte de gisements économiquement viables qui permettront de générer des profits de l'extraction et qui assureront la survie de la Société. En mettant en œuvre sa stratégie d'aménagement, la direction tiendra compte du contexte global de l'exploration, des tendances boursières et de la valeur marchande des métaux.

Concurrence

La Société livre concurrence à d'importantes sociétés minières et d'autres sociétés de ressources naturelles pour l'acquisition, l'exploration, le financement et l'aménagement de nouveaux terrains et projets. Plusieurs de ces sociétés ont plus d'expérience que la Société et elles sont plus importantes et ont une capitalisation plus élevée que la Société. La situation concurrentielle de la Société dépend de sa capacité d'obtenir du financement suffisant et d'explorer et d'aménager avec succès et de façon rentable des projets ou des terrains existants contenant des ressources

minérales et d'acquérir de nouveaux projets ou terrains de ce genre. Certains des facteurs qui permettent aux producteurs de demeurer concurrentiels sur le marché à long terme sont la qualité et la taille d'un corps de minerai, les coûts de production et l'exploitation en général, et la proximité du marché. La Société livre également concurrence à d'autres sociétés minières pour des géologues et d'autres membres du personnel technique qualifiés.

Permis et licences

La Société doit obtenir des permis auprès de diverses autorités gouvernementales à l'égard de ses activités. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires dont elle aura besoin pour entreprendre d'autres activités d'exploration, d'aménagement et d'extraction à l'égard de ses projets.

Volatilité des cours des actions et liquidité limitée

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de croissance TSX, de Berlin et de Francfort. Au cours des dernières années, le volume des opérations boursières sur les actions ordinaires a été limité et les cours des actions ordinaires ont été volatiles. Rien ne garantit qu'il y aura une liquidité adéquate des actions ordinaires à l'avenir.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des services de certains membres de sa direction et employés clés. La concurrence au sein de l'industrie de l'exploration minière pour du personnel qualifié est intense et la perte de tout membre de la direction ou employé clé, si cette personne n'est pas remplacée, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur l'entreprise et les activités d'exploitation de la Société.

STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Notre objectif est de maximiser la valeur de la Société pour nos actionnaires et notre stratégie pour y parvenir est d'abord la mise en valeur de nos propriétés aurifères. Conformément à cette stratégie, nous avons en 2015, réalisé deux placements privés et les fonds obtenus ont servi à la réalisation d'un programme important de prospection et d'évaluation sur la propriété Elder. De plus, nous sommes toujours aux aguets pour trouver une formule qui nous permettra de mettre en valeur la propriété Abcourt-Barvue avec des ressources importantes en zinc et en argent. Au cours de l'exercice 2015, les inventaires de zinc au London Metal Exchange ont diminué considérablement, permettant d'envisager une remontée éventuelle du prix du zinc.

Pour toute information additionnelle, veuillez consulter le site SEDAR (www.sedar.com) et notre site web (www.abcourt.com).

ATTESTATION

Ce rapport de gestion a été revu par le comité d'audit et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

(s) Renaud Hinse

Renaud Hinse, chef de la direction
28 octobre 2015

(s) Marc Fillion

Marc Fillion, chef des finances
28 octobre 2015